Permis : Zéro de conduite

24/11/2014 à 21h06

Pour les actifs la règlementation est ultra sévère. Au moindre excès de vitesse, on perd des points. Résultat : 250 Français se font confisquer leur permis par jour. De source officielle, ils seraient déjà près de 500.000 automobilistes à conduire sans permis (2 millions selon la presse automobile). A la clé : le risque d'être condamnés à deux mois de prison.

Pour les seniors, au contraire, c'est le grand laxisme. Vu les deux millions de Français atteints par Alzheimer et des troubles de l'ouïe ou de la vision, le Parlement a bien tenté d'instaurer une visite médicale après 75 ans, comme en Suisse, mais les politiques français ont refusé de voter une telle loi, forcément impopulaire auprès d'une partie des personnes âgées.

Résultat : le permis marche sur la tête. Au printemps 2014, le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, a bien annoncé que la durée de l'examen allait être réduite de quelques minutes, et que le passage du code serait bientôt confié à des prestataires privés, mais ces annonces ont provoqué une grève des examinateurs, trop peu nombreux.

Partie 1:

Partie 2: